



Communiqué de presse
4 octobre 2016

ENGIE lance Elec'Car, la première offre d'électricité destinée aux propriétaires de véhicule électrique en France

A l'occasion du Mondial de l'Automobile 2016, ENGIE lance « Elec'Car », une offre d'électricité verte¹ à un prix compétitif, réservée aux propriétaires de véhicule électrique ou hybride rechargeable en France².

Faire des économies en rechargeant son véhicule électrique à domicile aux heures creuses³

Le domicile étant le principal lieu de recharge des véhicules électriques⁴, ENGIE accompagne ses clients au plus près de leurs besoins et des nouveaux usages électriques en lançant « Elec'Car ».

Avec cette offre, les clients d'ENGIE bénéficient d'un prix attractif pour recharger leur véhicule à leur domicile la nuit : le prix du kWh HTT électrique est, pendant les heures creuses⁵, 50 % inférieur à celui des heures pleines de l'offre Elec'Car d'ENGIE, et il s'appliquera également à la consommation d'électricité de tous les autres équipements de la maison.



Recharger son véhicule électrique aux heures creuses permet notamment de limiter la sollicitation du réseau électrique aux heures de pointe.

En complément d'un prix compétitif, Elec'Car offre à ses clients une électricité verte, certifiée par des Garanties d'Origine¹, et ceci pour l'intégralité de l'électricité consommée, en heures pleines comme en heures creuses.

Afin de valoriser cette offre innovante, ENGIE et Renault se sont engagés à collaborer pour offrir le meilleur de la transition énergétique à leurs clients respectifs : depuis le 1^{er} octobre, l'offre Elec'Car est notamment proposée aux clients et prospects de véhicules électriques dans l'ensemble du réseau commercial de Renault en France, leader et pionnier du marché des véhicules électriques.

ENGIE engagé pour une mobilité verte et durable

En tant que pionnier de la révolution énergétique, ENGIE considère le transport comme un axe majeur de développement. Le transport est responsable de 23 % des émissions de CO₂ dans le monde et repose encore à 95 % sur des carburants issus du pétrole. La transformation vers une mobilité moins émettrice de CO₂, moins polluante et plus fluide est aujourd'hui essentielle, notamment dans les villes, où vivront 3 habitants sur 4 en



2050. Pour cela, ENGIE développe des activités de conseil en planification urbaine, des solutions pour les transports collectifs (électrification, signalisation, aide à l'exploitation, information voyageurs), des carburants alternatifs (mobilité électrique, gaz naturel, hydrogène...) et des plateformes digitales pour fluidifier le trafic. Le Groupe a également installé plus de 5 000 points de charge électrique en Europe.

Le marché des véhicules électriques et hybrides rechargeables connaît une croissance rapide et ENGIE a choisi d'accompagner cette dynamique, qui devrait être stimulée par le Mondial de l'Automobile. En France plus particulièrement, plus de 100 000 véhicules électriques devraient circuler d'ici la fin de cette année⁶.

> Pour en savoir plus sur Elec'Car et souscrire, [cliquez ici](#).

Précisions :

¹ Electricité verte : pour tout nouveau contrat d'électricité Elec'Car souscrit par un client particulier, ENGIE achète l'équivalent de la quantité d'électricité consommée par le client en Garantie(s) d'Origine émise(s) par des producteurs d'énergie renouvelable. Une Garantie d'Origine certifie que de l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable et injectée sur le réseau électrique.

² Offre de marché Elec'Car 3 ans, accessible sur le site elec-car.fr, réservée aux clients particuliers propriétaires d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable, sous réserve de remplir une déclaration sur l'honneur, et disposant d'un comptage heures pleines/heures creuses. En souscrivant à une offre à prix de marché, le client peut revenir, à tout moment et sans frais, au tarif réglementé pour son lieu de consommation, s'il en fait la demande.

³ Valable pour un client au tarif réglementé de vente d'électricité en heures pleines / heures creuses avec la même puissance souscrite, à l'exclusion des tarifs EJP et Tempo, sous réserve de consommer au moins 29% de sa consommation totale pendant les heures creuses.

⁴ Le Livre Vert sur les infrastructures de recharge ouvertes au public pour les véhicules « décarbonés », avril 2011, page 34, présente une répartition des recharges de batterie dont 90% sont réalisées à domicile.

⁵ Les horaires des heures creuses sont fixés par le distributeur en fonction des conditions d'exploitation du réseau ; ils figurent sur la facture d'électricité du client.

⁶ Source : www.averre-france.org > rubrique actualités. Avere est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique ; l'étude intègre les immatriculations de véhicules électriques et hybrides rechargeables depuis 2012.

À propos d'ENGIE

ENGIE inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers (électricité, gaz naturel, services à l'énergie) pour relever les grands enjeux de la transition énergétique vers une économie sobre en carbone : l'accès à une énergie durable, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et l'utilisation raisonnée des ressources. Le Groupe développe des solutions performantes et innovantes pour les particuliers, les villes et les entreprises en s'appuyant notamment sur son expertise dans quatre secteurs clés : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le gaz naturel liquéfié et les technologies numériques. ENGIE compte 154 950 collaborateurs dans le monde pour un chiffre d'affaires en 2015 de 69,9 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices internationaux : CAC 40, BEL 20, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe, DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo (Eurozone 120, Europe 120 et France 20).

Contact presse :

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35
Courrier électronique : engiepress@engie.com

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29
Courrier électronique : ir@engie.com

